

Séance n°1 / S'INFORMER ET VOIR LES PROBLÈMES

1. Introduction générale (présentation orale) [45']

- Rappeler la méthodologie et là où nous en sommes
- Donner les éléments clés du constat
- Formuler les grandes problématiques
- Mettre en évidence l'interaction entre les différentes thématiques du cycle

OUVERTURE PROBLÉMATIQUE & POINTS SAILLANTS

ÉLÉMENTS CLÉS

Constat : la tentation de « l'homme invulnérable »

- Le refus de nos limites naturelles : fragilité, vieillissement, mort, dépendance d'autrui
- La marchandisation croissante du vivant et l'exacerbation des désirs individuels
- La réduction de l'homme au modèle de la « machine » et leur mise en concurrence

Questions

- Comment discerner les limites qui définissent l'homme ?
- Comment manifester la cohérence des questions bioéthiques et des problématiques environnementales ?

Perspectives de solutions

- Face à la perte de repères anthropologiques, les trésors de la sagesse chrétienne
- Connaissance et respect de son corps et consentement à ses vulnérabilités
- Se préserver de l'emprise des technologies

OUVERTURE PROBLÉMATIQUE

Angle mort de l'écologie politique, l'écologie humaine est pourtant tout aussi essentielle que celle qui s'applique à l'environnement. De la même manière qu'il est urgent que l'homme pose des limites à son intervention sur la nature, il est nécessaire de réfréner notre fantasme de toute-puissance dans notre intervention sur l'homme lui-même. Manipulation génétique, « augmentation », procréation... : « une logique de domination sur son propre corps devient une logique, parfois subtile, de domination sur la création » (LS 155) alerte le pape François dans *Laudato Si*. Et avant lui, Benoît XVI, qui rappelle que l'homme « aussi possède une nature qu'il doit respecter et qu'il ne peut manipuler à volonté ». L'écologie humaine se trouve sur une ligne de crête entre les limites que le génie humain est appelé à dépasser - permettant par exemple l'augmentation de l'espérance de vie ou une connaissance très fine du génome humain - et les transgressions à ne pas franchir. Ce discernement est un lieu à investir et travailler.

La technique, pour le meilleur et pour le pire ?

Interrogeons par exemple notre rapport à la technique, devenue omniprésente : quand sert-elle l'homme, et quand l'asservit-elle ? L'intelligence artificielle permet d'optimiser les détections de cancers, et les smartphones nous facilitent la vie. Indéniablement utiles, ces technologies sont néanmoins particulièrement complexes. Très peu d'entre nous les comprennent. Ainsi, à l'extrême, les « boîtes noires » de certaines « intelligences artificielles » nous sont inaccessibles : l'algorithme parvient parfois à une conclusion ou un résultat (reconnaissance faciale par exemple) sans que l'homme, son concepteur, ne parvienne à comprendre comment. Plus prosaïquement, nous sommes démunis pour réparer un téléphone portable. Profondément, « notre rapport quasi exclusif à ce dont nous faisons usage est celui de consommateur, ignorant de la façon dont ce que nous consommons est fabriqué » remarque ainsi le philosophe Olivier Rey dans *Leurre et malheur du transhumanisme* (Desclée de Brouwer, 2018), qui pointe le « fossé abyssal entre ce qu'un individu est capable de faire lui-même et les performances du système général ». Ici la technique, loin de nous grandir, risque de nous faire ressentir une « honte prométhéenne » dont parlait le philosophe allemand Gunther Anders, auteur de *L'obsolescence de l'homme*.

Plus insidieusement, l'entrée de la technique dans chacune des sphères de nos vies – jusqu'à la procréation, domaine qui échappait à l'artificialisation – vient modeler nos manières de penser le monde, l'homme, le corps humain. C'est le constat de Jacques Ellul, éminent penseur de la technique, qui décrit dans *Le système technicien* comment celle-ci fait la société, en façonnant nos modes de vie et nos esprits, au point de devenir une « croyance ». « Ce n'est pas la technique qui nous asservit mais le sacré transféré à la technique » avance-t-il. Dans d'autres mots, le pape François évoque dans *Laudato Si* le « paradigme technocratique », qui porte une vision de l'homme privé de sa dimension subjective et spirituelle.

Qu'est-ce qui fait l'homme ?

L'écologie humaine nous invite à interroger ce qui fait de nous des Hommes, ce qui fondamentalement nous distingue de la machine ou de l'animal, ou encore ce qui fonde notre dignité. Parmi les pistes de réponses, la philosophie nous enseigne que l'intériorité, l'expérience de la faiblesse, la capacité à contempler, le besoin des autres... sont autant d'expériences proprement humaines. L'anthropologie chrétienne met également en avant l'expérience d'un plus grand que soi lorsque nous sommes face au mystère de la vie qui surgit ou qui s'éteint. Cette idée d'une vie reçue comme un don se trouve justement questionnée par les nouvelles techniques de procréation (PMA et GPA), comme l'analyse notamment la philosophe athée Sylviane Agacinski, dans son essai *L'homme désincarné*, qui s'inquiète de voir l'homme « se vouloir le fabricant de lui-même et de ses descendants grâce aux biotechnologies ». « Un nouveau productivisme inquiétant » porté par les technosciences, qui proposent, grâce aux techniques artificielles de procréation, un corps non plus engendré mais fabriqué, nous faisant entrer dans « l'ère de la reproductibilité technique de l'homme ». Ces techniques de procréation reposent sur un désir d'enfant puissant, et nous interrogent également sur ce qui comble l'homme, le lieu de son accomplissement et de son bonheur. Est-ce l'assouvissement de ses désirs sans limite jusqu'à l'éradication de la mort comme le propose le projet transhumaniste, ou l'acceptation de sa condition humaine, et la retenue de sa puissance ? Limitée, imparfaite, mortelle, parfois révoltante, quel regard posons-nous sur notre condition humaine ?

L'apogée d'un ultralibéralisme

Les enjeux bioéthiques revêtent également une dimension politique, tant nous peinons de plus en plus à fixer des règles collectives dans ce domaine, cédant parfois à la logique du « chacun son opinion », à l'image de certains débats sur la fin de vie ou sur l'avortement. Cette forme d'individualisme exacerbé renonce à construire une vision partagée de l'homme visant à faire ce qui est juste et à servir le bien commun, pour se contenter parfois de suivre les évolutions techniques et scientifiques. Un « individualisme (qui) s'accorde à merveille avec l'ultralibéralisme » remarque encore Sylviane Agacinski qui pointe l'existence d'un vaste marché du vivant (commerce de gamètes ou

de données personnelles), que le politique peine à encadrer. C'est aussi le constat d'Olivier Rey : « le politique décroît à mesure que le technologique croît ». Sans pensée collective et politique sur ces sujets bioéthiques, l'homme risque de devenir le jouet d'un marché, consommateur en proie à ses désirs, abandonné par l'État. C'est ainsi que le débat peut se poser par exemple pour la gestation pour autrui (GPA), défendue par certains au motif que « puisque notre corps nous appartient, nous sommes libres de l'aliéner ». Or rappelle Sylviane Agacinski, « notre corps charnel nous est propre, mais il ne nous appartient pas comme un bien, autrement dit une propriété inaliénable, que l'on peut donner ou vendre ».

Aimer l'homme !

L'ère des biotechnologies est lancée à pleine vitesse, à mesure des opportunités de marché et des avancées techniques qui ouvrent des possibilités infinies, telle que la modification du génome humain largement facilitée par la découverte révolutionnaire récente du Crispr-Cas9. Mais face à ces tendances souvent présentées comme inéluctables, l'homme reste libre et capable de s'auto-déterminer. Un travail collectif mais aussi individuel est nécessaire car « l'écologie humaine implique quelque chose de très profond : la relation de la vie de l'être humain avec la loi morale inscrite dans sa propre nature » (Laudato Si). Travaillons notre espérance, formons-nous sur ces sujets, réfléchissons à notre rapport à la technologie dans nos gestes quotidiens, à ce qui fait de nous des hommes et des femmes. « L'urgence serait de diminuer notre dépendance à la technologie » propose Olivier Rey, appelant à « revitaliser (nos) facultés spirituelles ». Creusons donc notre « capacité d'admiration qui mène à la profondeur de la vie » (LS 225), comme nous y invite Laudato Si. Et cultivons notre amour de notre condition humaine.

POINTS SAILLANTS

Comprendre les mutations à l'œuvre

1. Des notions complexes | L'exemple du transhumanisme

Source de fantasmes mais néanmoins réel mouvement présent dans la société, le transhumanisme renvoie moins à une philosophie ou une idéologie qu'à « une attitude, une dynamique » développée autour de technopôles (MIT, Silicon Valley...) comme l'explique notamment le philosophe expert des nouvelles technologies Jean-Michel Besnier. Le terme est forgé par l'ingénieur Jean Coutrot en 1937 et le biologiste Julian Huxley en 1957, qui portent déjà deux visions différentes de ce qu'il recouvre. En effet le transhumanisme regroupe plusieurs « familles ». La plus modérée considère que seul le progrès technologique est apte à satisfaire nos besoins : la technoscience pourrait nous sauver des difficultés de la vieillesse, ou encore nous permettre de modifier nos corps à l'envie. D'autres « familles » plus radicales pensent la technologie en termes de rupture, et évoquent par exemple la possibilité d'un moment critique – la singularité technologique - où l'intelligence artificielle dépassera celle des humains, ou encore l'avènement du post-humain grâce à l'intelligence artificielle. Ray Kurzweil, associé au projet d'immortalité de Calico/Google ambitionne ainsi de « tuer la mort ». Adopté chez certains géants économiques de la Silicon Valley et nourri par l'impératif d'innovations technologiques permanentes, le transhumanisme a aussi une dimension spirituelle et métaphysique de volonté d'émancipation de l'Homme grâce aux technologies et de construction d'un nouveau monde.

Pour aller plus loin sur le transhumanisme, l'intelligence artificielle :

- Leurre et malheur du transhumanisme (Desclée de Brouwer, 2018), Olivier Rey
- Les robots font-ils l'amour ? Le transhumanisme en 12 questions (Dunod, 2016) Jean-Michel Besnier et Laurent Alexandre

- L'homme simplifié. Le syndrome de la touche étoile (Fayard, 2012) Jean-Michel Besnier
- L'intelligence artificielle ou l'enjeu du siècle : Anatomie d'un antihumanisme radical, Eric Sadin (L'échappée, 2018)
- La série dystopique britannique Black Mirror s'intéresse aux dérapages des technologies et aborde notamment le transhumanisme.
- Critique de la raison transhumaniste - Colloque aux Bernardins - mai 2017 - <https://www.collegedesbernardins.fr/soiree-inaugurale-du-colloque-critique-de-la-raison-transhumaniste>

2. De perpétuelles avancées techniques I l'exemple de Crispr Cas 9

Découverte en 2012 par les chercheuses Jennifer Doudna et Emmanuelle Charpentier – prix Nobel de chimie 2020 pour cette découverte - la technique Crispr-Cas9 permet de couper des séquences d'ADN où l'on veut, beaucoup plus facilement et rapidement qu'avec les anciennes méthodes de découpe du génome. Pouvoir éditer des séquences d'ADN permet par exemple de couper le morceau d'ADN impliqué dans une maladie génétique, lorsqu'il est identifiable. Mais cette technique suscite aussi des craintes. En France, l'édition du génome est très encadrée par la convention d'Oviedo qui interdit de réaliser des modifications transmissibles à la descendance. Mais l'annonce en 2019 de la naissance en Chine de deux jumelles dont le génome avait été modifié via cette technique a choqué le monde entier, en raison notamment des effets non prévus et hors contrôlables que peut créer une telle manipulation, avec des conséquences encore largement méconnues. Le scientifique chinois à l'origine de ce scandale – condamné à trois ans de prison ferme pour pratique illégale de la médecine – cherchait à reproduire une mutation génétique, naturellement présente chez une partie de la population, qui confère une résistance au VIH. Les risques immenses que cette modification génétique fait peser sur les enfants mais aussi sur leur descendance, ont indigné la communauté internationale. Beaucoup réclament un moratoire sur cette technique et son application sur l'embryon humain, mais déjà d'autres équipes scientifiques, par exemple en Russie, ont annoncé travailler pour faire naître des bébés « génétiquement modifiés ».

Pour aller plus loin sur les innovations scientifiques et technologiques :

- Au péril de l'humain, Jacques Testart et Agnès Rousseau (2018, Seuil)
- Le site The Conversation
- Le mythe de la Singularité, Jean-Gabriel Ganascia (Seuil, 2017)
-

Connaître les forces en présence

3. Le marché du vivant I l'exemple du marché du vivant « in vitro »

Cellules, organismes, bactéries, virus, embryons, gamètes... : des milliers de parcelles de vie, humaine et animale, sont cultivées en laboratoire, stockées, congelées, et utilisées depuis l'industrie biomédicale jusqu'à l'agronomie. Une forme de vie « in vitro » invisible mais omniprésente dans la recherche de traitements ou de vaccins, les fécondations in vitro, ou dans l'agriculture OGM par exemple. C'est le sujet de recherche de la sociologue québécoise spécialiste des technosciences Céline Lafontaine qui explore les questions fondamentales que la prolifération de ces « bio-objets » pose à l'être humain. Ils sont les produits d'une bio-économie, apparue dans le tournant des années 1980 lorsque le gouvernement américain, alerté par la crise du pétrole et les alarmes sur le réchauffement climatique, investit massivement dans les biotechnologies, pensées comme un relai de croissance. Le vivant devient alors une nouvelle matière première, pour l'industrie de la bio-impression ou de la procréation par exemple. Une marchandisation du vivant qui repose sur une « économie de la promesse » décryptée par la

sociologue, avec des objectifs parfois « survendus » par les chercheurs en thérapie génique, en médecine régénérative ou en bio-impression. De quoi créer des bulles spéculatives et susciter des espoirs souvent déçus...

Pour aller plus loin sur le nouveau marché du vivant :

- Bio-objets, les nouvelles frontières du vivant, Céline Lafontaine (Seuil, 2021)
- Le Corps-Marché. La marchandisation de la vie humaine à l'ère de la bioéconomie, Céline Lafontaine (2014)
- Corps en miette, Sylviane Agacinski (2013, Flammarion)
- L'homme désincarné, du corps charnel au corps fabriqué, Sylviane Agacinski (tracts Gallimard, 2019)
- GPA, le grand bluff, Céline Revel Dumas (Le Cerf, 2021)
- Bébés à vendre, Eliette Abécassis (Robert Laffont, 2018)
- A voir : PMA, le meilleur des mondes ? de Laure Noualhat et Jean Crépu. (France TV)

Le corpus bioéthique français | l'exemple de la fin de vie

La France se distingue dans le monde par un corpus bioéthique basé sur des grands principes, affirmant l'inviolabilité, l'extra-patrimonialité et l'indisponibilité du corps humain, ainsi que le principe de protection de la personne humaine et de l'espèce humaine. La fin de vie fait l'objet de lois spécifiques : la loi Léonetti de 2005 et la loi Leonetti-Claeys de 2016. Cette législation, considérée comme un exemple d'équilibre, affirme un double interdit : l'acte d'homicide et l'acharnement thérapeutique. Elle affirme le droit au refus des traitements par le malade ou, s'il est inconscient, via les directives anticipées et la personne de confiance. L'arrêt ou la limitation des traitements peuvent concerner les traitements correspondant à une obstination déraisonnable, et des traitements devenus inutiles, disproportionnés ou poursuivant le seul objectif de maintien artificiel de la vie. La loi française affirme aussi le droit à un accompagnement et aux soins palliatifs. Un droit à l'analgésie existe également pour soulager la souffrance, même si cela peut avoir pour effet secondaire d'abrégé la vie. Enfin la loi de 2016 prévoit le droit à la sédation profonde et continue provoquant une altération de conscience maintenue jusqu'au décès, lorsque le patient est atteint d'une affection grave et incurable avec un pronostic vital engagé à court terme, et une souffrance réfractaire aux traitements. Ou encore lorsque la décision du patient atteint d'une affection grave et incurable d'arrêter ses traitements engage son pronostic vital à court terme et est susceptible d'entraîner des souffrances insupportables. La procédure pour de telles décisions est collégiale.

Pour aller plus loin sur le corpus bioéthique français :

- Droit de la bioéthique, Jean-René Binet (LGDJ, 2017)
- Les droits de l'homme dénaturés, Grégor Puppink (Cerf, 2018)
- Les patients au cœur, La vie dans un service de soins palliatifs, Claire Fourcade (2019, Bayard)
- A voir : Les vidéos de la SFAP sur les soins palliatifs : <https://www.youtube.com/watch?v=kCEfVwmjJQ>

2. Échange en petits groupes [45']

- Chacun partage deux points clés de sa lecture préalable ;
- Le groupe dégage (1) une idée forte et (2) un point à approfondir.

3. Remontée (en grand groupe) [15']

- Pour chaque petit groupe : un porte-parole partage les conclusions de l'échange ;
- Reprise synthétique « à chaud » par un des membres de l'équipe d'animation.

4. Respiration culturelle [5']

- En fonction des talents du groupe, offrir un angle de vue original à partir d'œuvres artistiques, littéraires, artisanales...

5. Mot de l'aumônier [10']

- Développer un point qui favorise la mise en mouvement spirituelle du groupe et qui contribue à la construction d'une vision d'ensemble.

6. Prière [10']

- Prier pour le groupe en soulignant le travail spirituel qui se joue dans cette séance n°1 : attention au réel, disponibilité intérieure, écoute mutuelle.